

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE JEUNESSE

DECISION

Finances locales - Décisions budgétaires

Objet : tarif d'inscription des jeunes « A la découverte de nouvelles pratiques sportives »

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer le tarif d'adhésion pour l'inscription des jeunes « A la découverte de nouvelles pratiques sportives » ;

Considérant que le produit des adhésions sera encaissé par le régisseur de la régie de recette du service jeunesse ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} – Le tarif individuel d'adhésion est fixé à 1 € pour l'inscription des jeunes « A la découverte de nouvelles pratiques sportives » - activité initiation Hand Ball et ce, pour la période du 16 septembre 2026 au 4 novembre 2026 inclusivement.

Le tarif individuel d'adhésion est fixé à 1 € pour l'inscription des jeunes « A la découverte de nouvelles pratiques sportives » - activité découverte de la boxe et ce, pour la période du 18 novembre 2026 au 16 décembre 2026 inclusivement.

ARTICLE 2 - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 17 septembre 2026.

Le Maire, certifie sous sa
responsabilité, le caractère exécutoire
de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 21 SEP. 2026

Publié ou notifié le 21 SEP. 2026

Mis en ligne sur le site internet le 21 SEP. 2026

Le Maire,

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Louis de Redon'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a double border. The outer border contains the text 'MAIRIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY' at the top and '21 SEP. 2026' at the bottom, separated by two small stars. The center of the stamp features a coat of arms with a castle tower and a sun.

Louis de Redon